

CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 19 mars 2024

Présents :

Les représentants des communes :

M. Gasser, 1^{er} Adjoint au Maire
Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Les représentants de parents :

Mmes Bautista, Calboli, Fretay, Huber, Masson, Muller, Patissier, Schlitz, Schmitt, Thommen, Valencia Garcia et M. Darpin

L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Chabouté, Charlet, Deike, Dubs, Ferreira, Freitag, Gadret, Gomez, Gutron, Martin, Mansuy, Muth, Racary, Rihard, Roch, Scharvogel, Scherrer, Schultz, Schwaller et M. Ganzitti et Heim

Absents et excusés :

Mme Hinterlang, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Saint-Louis,
M. Meyer, Maire
Mmes Bruetsch, Colard, Colin, Mangold, Mathis, Ober, Sutter, Vogt, Equipe de l'école
Mmes Akel, Beutler, Dubanchet, Rabasa, Reinle, Schwartz, Salihi, Schneeberger-Lone, et M. Weider, représentants de parents

Début de la réunion : 18h

Secrétaires : Mmes Gutron et Patissier

La directrice, Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents, excuse les absents.
L'ordre du jour est rappelé.

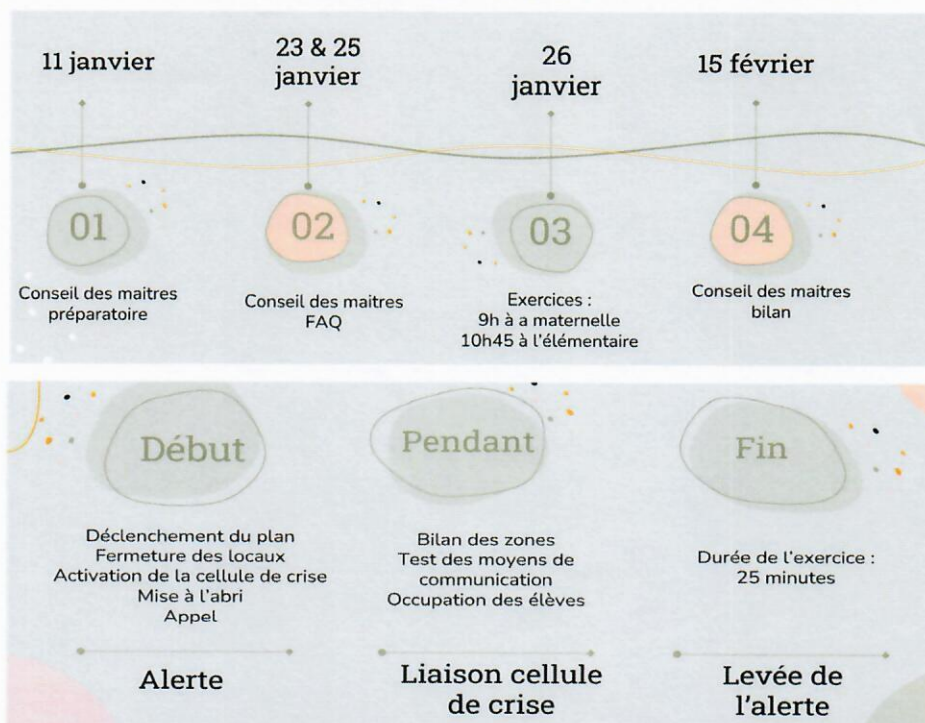
1. Fonctionnement de l'école :

a) Bilan de l'exercice PPMS :

Date : 26 janvier 2024

Scénario : Phénomène météorologique – Mise à l'abri simple

Mme Roch décrit les différentes étapes mises en œuvre pour préparer, réaliser et évaluer l'exercice.



L'exercice s'est déroulé sous l'observation de 2 personnes (directrice de l'école, conseiller prévention de la ville). De nombreux points positifs sont relevés aussi bien à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire (bonnes réactions du personnel et des élèves, outils mis à disposition utiles, préparation préalable indispensable...).

L'exercice a duré environ 25 minutes et l'équipe n'a pas rencontré de difficulté particulière.

b) Organisation du temps scolaire rentrée 2024 :

Les organisations du temps scolaire votées en 2018 et reconduites en 2021 pour une durée de 3 ans doivent faire l'objet d'un nouvel examen par le Directeur académique des services de l'Education nationale avant la fin de l'année scolaire en cours, en vue de la rentrée scolaire 2024.

Le cadre général de l'organisation du temps scolaire défini par l'article D 521-10 du code de l'éducation reste inchangé :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin,
- 5h30 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée de classe,
- 1h30 minimum de pause méridienne.

Des adaptations ne peuvent pas avoir pour effet d'organiser les enseignements sur moins de 8 demi-journées par semaine, ni sur plus de 24 heures hebdomadaires, ni sur plus de 6 heures par jour, ni sur plus de 3h30 par demi-journée.

La délibération pour l'école date de 2021 et la validation des horaires pour trois ans arrivent à échéance à la fin de la présente année scolaire. Une nouvelle délibération doit être présentée, même si l'ensemble des partenaires souhaite une reconduction à l'identique.

Pour rappel, depuis la rentrée 2018 l'organisation du temps scolaire en vigueur, hors crise sanitaire, est :

Horaires de l'école maternelle :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h – 11h25	8h – 11h25	8h – 11h25	8h – 11h25
13h20 – 15h55	13h20 – 15h55	13h20 – 15h55	13h20 – 15h55

L'ouverture des portails est effective 10 minutes avant l'entrée en classe.

L'accueil du matin dure 30 minutes : de 7h50 à 8h20.

Horaires de l'école élémentaire :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h05 – 11h35	8h05 – 11h35	8h05 – 11h35	8h05 – 11h35
13h35 – 16h05	13h35 – 16h05	13h35 – 16h05	13h35 – 16h05

L'ouverture des portails est effective 10 minutes avant l'entrée en classe.

Les membres du conseil d'école avec voix délibérative doivent donc voter pour donner leur avis sur la reconduction de cette organisation pour la rentrée 2024.

Ensuite, le conseil municipal devra également délibérer et transmettre l'organisation du temps scolaire (horaires d'entrée et de sortie, pause méridienne, répartition des heures d'enseignement, activités périscolaires...) à l'inspection qui vérifiera les éléments du projet et formulera un avis.

La demande de reconduction de l'organisation du temps scolaire sera arrêtée courant juin lors d'un CDEN (conseil départemental de l'Education nationale).

Mme Roch propose de répondre à la question suivante : « Souhaitez-vous que l'organisation du temps scolaire mise en place à la rentrée 2021 soit reconduite pour la rentrée 2024 ? ».

Le vote se déroule à main levée. A l'unanimité, les membres du conseil d'école approuvent la reconduction de l'organisation de temps scolaire actuelle pour la rentrée 2024 (34 voix).

Le résultat de ce vote sera transmis à la municipalité et à l'Inspection académique.

c) Effectifs actuels et prévisionnels :

- **Evolution depuis la rentrée :**

	Arrivées								Départs							
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Monolingue	2	3	2	1	2	1	2	1	2	1	3	1	3	1		1
Bilingue		1	1							2	1		1			

• **Effectifs actuels :**

Effectifs maternelle		PS	MS	GS	TOTAL
Classe 1	PS-MS	12	11		23
Classe 2	PS-GS	8		16	24
Classe 3	PS-GS	7		16	23
Classe 4	MS-GS bi		13	15	28
Classe 5	MS-GS bi		12	15	27
Classe 6	PS-MS	12	11		23
Classe 7	PS-MS	11	12		23

Effectifs maternelle:
171 élèves
• 116 élèves monolingues
• 55 élèves bilingues

Effectifs élémentaire		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe 1	CE1 mono		23				23
Classe 2	CE2 mono			26			26
Classe 3	CM2 mono					28	28
Classe 5	CM1-CM2 mono				21	7	28
Classe 6	CE2-CM1 mono			9	18		27
Classe 7	CE1-CE2 bi		8	13			21
Classe 8	CE1 bi		19				19
Classe 9	CP bi	20					20
Classe 10	CP mono	21					21
Classe 11	CP-CE1 mono	11	9				20
Classe 12	CE2-CM1 bi			8	16		24
Classe 13	CM1-CM2 bi				9	15	24

Effectifs élémentaire :
281 élèves
• 173 élèves monolingues
• 108 élèves bilingues

• **Prévisions rentrée 2024-2025 à l'école maternelle :**

	PS	MS	GS	Total	Nombre de classes prévues	Nombre moyen d'élèves par classe
Monolingue	54	28	28	110	5 classes	22
Bilingue		24	29	53	2 classes	26,5
TOTAL	54	52	57	163	7 classes	

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en maternelle :

- 3 classes : de 65 à 96 élèves
- 4 classes : de 97 à 128 élèves

• **Prévisions rentrée 2024-2025 à l'école élémentaire :**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Nb de classes prévues	Nombre moyen d'élèves par classe
Monolingue	30	32	32	35	41	170	7 classes	24,3
Bilingue	31	20	27	21	25	124	5 classes	24,8
Total	61	52	59	56	66	294	12 classes	

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en élémentaire :

- 5 classes : de 113 à 140 élèves
- 6 classes : de 141 à 168 élèves
- 7 classes : de 169 à 196 élèves

Pour la rentrée 2024-2025, aucune ouverture ou fermeture de classe n'est programmée.

2. Parcours de l'élève :

a) Inscription PS, cursus bilingue, entrée en 6^{ème} :

• Modalités d'inscription en PS :

Les premières inscriptions à l'école en PS pour la rentrée 2024/2025 ont débuté courant février. Elles se sont déroulées auprès de la municipalité.

L'admission à l'école se déroulera sur rendez-vous individuel du 27 février au 04 avril. Il s'agit d'un premier rendez-vous administratif où la directrice vérifie les documents administratifs, présente l'école et son règlement, interroge la famille sur les habitudes de l'enfant pour pouvoir bien l'accueillir.

L'école organise un second temps de rencontre en mai/juin où deux rendez-vous sont proposés aux parents :

- Une matinée d'intégration pour chaque enfant avec un parent de 8h15 à 10h en classe.
- Une réunion d'information, présentation du personnel et visite de l'école maternelle pour les parents le 13 juin de 16h45 à 18h.

• Cursus bilingue :

Les modalités d'information des familles ont évolué depuis la crise sanitaire.

Les parents ont accès à des ressources en ligne. S'ils sont intéressés, ils sollicitent l'enseignant de leur enfant pour obtenir le formulaire d'inscription qu'ils retourneront ensuite à l'école et non plus à l'inspection. La directrice se charge d'établir la liste des élèves inscrits et la communique à l'inspection.

La période d'information a eu lieu en janvier et la date limite d'inscription était fixée au 21 janvier 2024.

La directrice et les enseignants ont tout de même souhaité organiser une réunion d'information pour conseiller les parents et répondre à leurs interrogations.

Pour rappel, l'entrée en cursus bilingue peut se faire à l'entrée en MS ou en GS. Il n'y a pas de condition particulière, mais une bonne maîtrise de la langue française est fortement recommandée.

L'entrée en cursus bilingue à l'école élémentaire pour des enfants n'ayant pas suivi l'enseignement bilingue au préalable est soumise à une évaluation des compétences langagières en allemand.

Pour la rentrée 2024-2025, il y a 23 MS et 4 GS qui intégreront le cursus bilingue à l'école maternelle.

• Entrée en 6^{ème} :

Le passage en 6^{ème} concerne tous les élèves de CM2 et éventuellement des élèves de CM1 (passage anticipé, orientation 6^{ème} SEGPA). Les familles doivent formuler des vœux d'établissement et d'option.

Le choix du collège est conditionné par la carte scolaire. Le collège public de secteur est le collège de Hégenheim pour les habitants de Blotzheim. Au collège de Hégenheim, tous les élèves sont automatiquement bilangues (apprentissage de l'allemand et de l'anglais à l'entrée en 6^{ème}).

Le collège De Nerval à Village-Neuf est le collège de secteur public pour l'entrée en 6^{ème} SEGPA.

Si les familles souhaitent demander un autre secteur de collège public, elles doivent effectuer une demande de dérogation en motivant leur choix (section sportive, raison personnelle...).

Les formalités administratives relatives à l'inscription en 6^{ème} sont effectuées en partie par le biais de l'école élémentaire. Courant mars, les familles seront destinataires des divers documents à retourner à l'école, où ils feront figurer leurs souhaits. Puis, les collèges adresseront les décisions d'affectation aux familles à partir du 7 juin 2024 et remettront également les dossiers d'inscription.

Des actions de liaisons ont été mises en place avec les collèges pour préparer l'entrée en 6^{ème} des CM2 :

- Avec le collège de Hégenheim : les enseignants ont travaillé en collaboration avec des professeurs de français autour de la lecture/compréhension. Les élèves de CM2 se rendront également au collège pour une journée sportive.
- Avec le collège de Blotzheim : les CM2 ont participé à l'épreuve mathématiques « Maths sans Frontière » en jumelage avec les 6^{ème}.

b) Procédure de passage de classe à l'école élémentaire :

La directrice indique que les écoles sont dans l'attente d'un nouveau cadrage suite aux dernières annonces gouvernementales concernant les maintiens. En attendant les directives, la procédure de passage de classe reste identique aux années précédentes. Courant avril, le conseil des maîtres transmet sa proposition aux familles :

- Un passage en classe supérieure,
- Ou un saut de classe si l'enfant fait preuve de grandes facilités dans ses apprentissages,
- Ou, exceptionnellement, un redoublement de l'enfant :
 - Rupture importante de la scolarité,
 - Aménagement pour des besoins spécifiques,

Les propositions d'allongement de la scolarité ou de maintien sont soumises à validation de l'Inspectrice et éventuellement de la MDPH.

Si la famille accepte la proposition du conseil des maîtres, la procédure s'arrête là.

Si la famille refuse la proposition faite par le conseil des maitres, alors le dialogue avec la famille se poursuit. La décision du conseil des maitres est transmise à la famille, qui peut soit l'accepter, soit déposer un recours auprès du DASEN (commission 24 juin).

Passage au CP :

Le passage au CP concerne tous les élèves de GS, sauf cas particulier notifié par la MDPH.

Pour les élèves qui sont domiciliés à Blotzheim, il n'y a aucune formalité administrative à effectuer puisque les élèves de GS ne changent pas d'école, mais de bâtiment.

L'école met en place des actions de liaison entre les élèves de GS et de CP pour faciliter le passage à l'école élémentaire, elles ont été présentées lors du 1^{er} conseil d'école.

Une réunion d'informations pour les parents des futurs CP sera organisée le mardi 18 juin 2024 de 16h45 à 18h à l'école élémentaire.

c) Bilan des évaluations nationales :

Mme Roch présente les résultats aux évaluations nationales de CP, CE1 et CM1, en mathématiques et en français qui ont eu lieu mi-septembre

Les compétences qui doivent être renforcées sont :

	Français	Mathématiques
CP	-Comprendre des mots à l'oral (67,3% école ; 70,2% France) -Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre (51,9% école; 68,2% France)	-Résoudre des problèmes (69,2% école ; 67,2% France) -Ecrire des nombres entiers (84,6% école ; 88% France)
CE1	-Ecrire des mots (50,8% école ; 73% France) -Lire à voix haute des mots (50,8% école ; 71% France)	-Résoudre des problèmes (52,2% école ; 47,7% France) -Soustraire (52,5% école ; 61,1% France)
CM1	-Lire à voix haute un texte (45,9% école ; 56,2% France) -Reconnaitre les principaux constituants de la phrase (45,9% école ; 57,7% France)	-Mémoriser des procédures (41% école ; 42,9% France) -Résoudre des problèmes (54,1% école ; 58,5% France)

Le pourcentage donné correspond au pourcentage d'élèves au-dessus du seuil 2 (pas de difficulté identifiée).

Interventions des représentants de parents :

-Y aura-t-il une évaluation de fin d'année pour mesurer l'évolution des résultats ? Les évaluations ont lieu en début d'année scolaire. Une analyse entre les résultats des cohortes d'élèves est faite au sein de l'école par l'équipe enseignante.

-Pourquoi les élèves de notre école obtiennent-ils des résultats en langue française plus faibles que les résultats moyens français ? Plusieurs hypothèses sont possibles. D'une part le secteur géographique des trois frontières est particulier par son brassage de population et la langue française n'est pas la langue maternelle pour de nombreux enfants scolarisés (mêmes constats dans les communes similaires et sur le secteur de collège). D'autre part, les élèves aux besoins particuliers, comme les élèves allophones nouvellement arrivés en France par exemple, passent également les évaluations nationales et leurs résultats entrent dans les calculs.

d) Prise en charge des élèves aux besoins particuliers :

Les différents dispositifs d'aide sont présentés par Mme Roch.

APC : activités pédagogiques complémentaires (prise en charge le mardi ou le jeudi, 1h après la classe)

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative (programme d'aide avec mise en place d'un travail différencié pour des difficultés prégnantes)

PAP : plan d'accompagnement personnalisé (plan mis en place pour les élèves relevant de troubles « dys », validé par le médecin scolaire)

PPS : plan particulier de scolarisation (plan mis en place pour les élèves ayant des difficultés importantes qui nécessitent des aménagements forts ou un accompagnement humain ; reconnaissance auprès de la MDPH)

UPE2A : unité pédagogique pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France

REE : réunion d'équipe éducative

APC	PPRE	PAP	PPS	REE
3 à 6 élèves par groupe				53 réunions
242 élèves en élémentaire 82%	53 PPRE 18,7 %	2 PAP 1 en attente	15 PPS 4 en attente	
80 élèves de maternelle 47%			4 AESH 19 ESS	UPE2A
				7 élèves

Stages de réussite :

Plusieurs enseignants de l'école se sont portés volontaires pour encadrer des stages de réussites durant les vacances scolaires. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de faire réussir tous les élèves et a pour objectif de poursuivre l'accompagnement des élèves durant les vacances scolaires. Les stages sont gratuits et encadrés par des enseignants de l'école. Ils sont organisés durant les matinées (12h répartis sur 3 ou 4 jours).

Ce sont les enseignants qui proposent les stages aux familles qui sont libres d'accepter ou non. Les groupes sont constitués de 6 à 8 élèves.

Toussaint	Hiver	Printemps	Juillet	Aout
2 stages	3 stages	5 stages prévus	2 stages prévus	7 stages prévus
7 CP 7 CM2	8 CP 9 CE1 5 CE2			

Interventions des représentants de parents :

-Les parents sont avertis trop tardivement et ne peuvent plus annuler des vacances déjà programmées : Mme Roch indique que le délai pour les vacances de la Toussaint était effectivement court car la circulaire permettant d'organiser les stages avait été transmise début octobre pour un stage débutant le 23 octobre. De plus, l'inscription au stage se déroule par étape : les enseignants sollicitent 8 élèves et s'il y a des réponses négatives de la part de certaines familles, ils solliciteront d'autres familles et ainsi de suite. Pour le stage d'hiver, les premières familles ont été sollicitées fin janvier.

-Les élèves monolingues sont-ils prioritaires ? Non, les groupes de stage sont constitués d'élèves bilingues et monolingues de différentes classes. Ce sont les compétences à travailler qui vont définir la constitution des groupes.

3. Projets et vie à l'école :

a) Bilan intermédiaire du projet d'école et des projets de classe :

Le projet d'école avait été présenté lors du premier conseil d'école. L'école poursuit le travail engagé autour de trois objectifs principaux.

- **Améliorer la compréhension en maîtrisant la langue orale et écrite :**

Le travail autour des livres pour renforcer les compétences des élèves en langue orale et écrite est poursuivi.

Cycle 1 : Depuis 2 ans chaque classe possède un Bookinou : c'est un boîtier avec deux casques qui permet d'écouter des histoires, des comptines, des mots de vocabulaire, enregistrés par les enseignants de l'école. Les enfants peuvent aller à cet atelier d'écoute en autonomie en badgeant des pastilles situées sur les livres ou les supports utilisés. Cette année, la coopérative scolaire a acheté un ensemble de livres pour chaque classe, des incontournables de la littérature jeunesse : six livres identiques pour chaque classe. La classe d'allemand a reçu d'autres ouvrages. Les enseignants ont créé une bibliothèque sonore à partager.

Cycle 2 : Les élèves de cycle 2 poursuivent le projet des « Livres voyageurs ». Des élèves vont faire la promotion de livres lus en classe à d'autres classes. Tous les livres présentés sont rangés dans une boîte spécifique en BCD et peuvent être empruntés par les classes participantes. Cela permet de travailler différentes compétences avec les élèves : aussi bien autour de la compréhension que de la préparation d'une fiche de lecture, puis de la présentation orale à un groupe et enfin de susciter l'envie de lire.

Cycle 3 : Les élèves ont participé au concours : « Les petits champions de la lecture ». Les élèves ont travaillé en classe la lecture à voix haute à partir d'une sélection d'ouvrages. Le concours s'est déroulé en plusieurs étapes : sélection des lecteurs dans la classe, concours interne à l'école, participation à une finale départementale...

Pour la finale école, le jury était composé de Monsieur le Maire, Mme Frantz responsable de la bibliothèque municipale, Mme Patissier représentant de parents d'élève et Mme Roch. Les membres du jury ont écouté les lectures des élèves qui avaient été sélectionnés dans leur classe, puis ils ont retenu les meilleurs lecteurs qui ont participé par après à la finale départementale le 14 février au Forum à Saint-Louis. Le concours a trouvé l'adhésion des élèves qui se sont bien investis. Tous les élèves de l'école ont été récompensés par des lots offerts par la coopérative scolaire.

- **Mieux connaître son environnement pour mieux le respecter :**

L'objectif principal est de développer une attitude de jeune citoyen chez les élèves. Différentes actions ont été menées :

- Concours du « Roi du silence »
- Elsàssputz
- Jardinage :

A l'école maternelle, deux groupes classe ont planté cet automne des choux et des bulbes. Un suivi a été réalisé lors des APC et l'élaboration d'une recette est en cours. Deux nouveaux bacs sont arrivés et vont être investis par des semis et des herbes aromatiques. Cela permet aussi de développer des activités dans le domaine de la langue et du vivant.

- Découverte de l'environnement proche :

-Liaison GS/CP : découverte de Blotzheim, sortie de proximité pour découvrir la nature environnante
 -Certains CM2 : découverte de Blotzheim avec un partenariat avec le Cercle d'Histoire de Blotzheim qui a permis aux élèves de prendre connaissance du patrimoine local. Les membres du Cercle d'Histoire sont chaleureusement remerciés.

- Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école
- Sécurité routière : des actions ont été conduites dans toutes les classes de cycle 3. Au mois de décembre, la Police municipale est intervenue dans le cadre d'une sensibilisation autour de la thématique « Voir et être vu ».
Les classes de CM ont aussi pu travailler l'aisance à vélo avec Cédric Schmitter, éducateur sportif, pour les préparer à la venue des gendarmes le 22 mars 2024.
- Conseil de délégués, réunions périodiques.
- Semaine sans écran : du 8 au 12 avril.
- Semaine sans voiture : du 03 au 07 juin.
- Apprendre à porter secours : des actions seront menées dans toutes les classes en période 4 et 5.

• **Coopérer pour favoriser la réussite scolaire :**

Il s'agit de permettre à tous les élèves de s'engager dans un projet collaboratif. De nombreuses actions sont en lien avec les projets du parcours citoyen. Il y a également des projets spécifiques à chaque classe, qui ont déjà été présentés.

- Cinéma : fête du court métrage
- Marché de printemps
- Spectacle : maternelle
- Liaisons : GS-CP et CM-6ème
- Projet artistique : le mouvement
- Décloisonnement : lecture cycle 2 et lectures offertes

Interventions des représentants de parents :

-Est-ce que le marché de printemps est ouvert aussi aux proches des parents d'élèves ? Il est possible pour les parents d'élèves de venir accompagner de proches, mais un contrôle des entrées sera tout de même effectué.

-Est-il possible de faire de la publicité pour le marché, notamment via les réseaux sociaux ? Il n'est pas possible d'effectuer une communication « large » notamment dans le cadre du plan Vigipirate.

-Le marché, se tiendra-t-il à l'intérieur ou à l'extérieur ? Les salles de motricités seront utilisées pour exposer les objets mis en vente, la cour d'école et le préau seront utilisés pour la mise en place du stand « pâtisseries ».

b) Sorties programmées :

Les sorties programmées ont toujours un lien avec les apprentissages scolaires menés en classe.

Le financement des sorties est assuré par :

- la municipalité qui finance le transport,
- la coopérative qui prend en charge les droits d'entrée.

Au nom de l'équipe enseignante, Mme Roch remercie la municipalité pour la prise en charge des frais liés au transport.

Ecole maternelle

V 12/04	La Petite Camargue	Saint-Louis	Cl.2/3
V 31/05	La Cité du Train	Mulhouse	Cl.4/5
J 20/06	Sortie de proximité	Maternelle / Elementaire	Classes GS bi et CP bi
V 21/06	Petite Camargue	Saint-Louis	Cl. 2/3
V 21/06	Ferme pédagogique	Bouxwiller	Cl.1/6/7

Ecole élémentaire

M 14/05	Musée Tinguely	Bâle	Cl.2/11
J 16/05	Musée Tinguely	Bâle	Cl.6/8
J 16/05	Musée Tinguely	Bâle	Cl.9/10
J 30/05	Musée Tinguely	Bâle	Cl.1/7
J 30/05	Copains qui dansent	Habsheim	Cl.3
J 06/06	Ecomusée	Ungersheim	Cl.2/11
J 06/06	Château	Ferrette	Cl.3/5/9/10
V 07/06	Musée Electropolis	Mulhouse	Cl.1/8
L 10/06	Naturoparc	Hunawihhr	Cl.12/13
V 14/06	Musée Electropolis	Mulhouse	Cl.6/7
J 20/06	Sortie de proximité	Maternelle / Elementaire	Classes GS bi et CP bi
M 25/06	Collège	Hegenheim	Cl.3/5/13

Grâce aux actions de la coopérative scolaire et au soutien de l'association de parents d'élèves qui a effectué un don à l'école, toutes les sorties proposées seront entièrement gratuites. Aucune participation financière aux droits d'entrée ne sera demandée aux familles.

Intervention des parents d'élèves :

-Est-ce que les ventes de pâtisseries organisées par l'école ont-elles permis de récolter suffisamment d'argent ? Mme Chaboué, mandataire de la coopérative scolaire, indique qu'une vente permet généralement de récolter environ 400€. La somme est ensuite partagée parmi les classes participantes.

c) Les manifestations de fin d'année :

Il y aura différentes manifestations proposées aux élèves.

- Des « Olympiades », sur le temps scolaire :
 - Maternelle : 27 et 28 juin
 - Élémentaire : 2 et 4 juillet, en partenariat avec l'équipe d'animateurs des « Mikados »
- Des « Fêtes de classes », hors temps scolaire organisées par la Coopérative scolaire :

Date	Classe	Lieu
20/06	2/3	Maternelle
25/06	1/7/8	Elémentaire
27/06	9/10/11	Elémentaire
28/06	3/5	Elémentaire
01/07	12/13	Elémentaire
02/07	4/5	Maternelle
04/07	1/6/7	Maternelle
05/07	2/6	Elémentaire

L'association de parents d'élèves « Les P'tits Blotz » organisera une kermesse qui se déroulera au Palais Beau Bourg le samedi 08 juin 2024. Ce sera l'occasion pour l'école de présenter une exposition des travaux des élèves en arts visuels dont la thématique cette année sera « le mouvement ».

Remerciements :

Mme Roch remercie les membres du conseil d'école pour leur participation et leur implication et lève la séance à 19h20.

Prochain conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin 2024.


Les secrétaires de séances,

La Présidente,

Mme Gutron



Mme Fretay



Mme Roch

